



Communiqué de presse

La Métropole Rouen Normandie et la Fédération Régionale des Travaux Publics s'associent pour la sécurité sur les chantiers

La Métropole de Rouen et la Fédération Régionale des Travaux Publics s'associent pour la sécurité sur les chantiers avec la signature de la charte « Chantier franchement Sûr ». Son objectif : la prise en compte de la prévention des risques professionnels dès la conception des ouvrages par la maîtrise d'ouvrage. En effet, dans les Travaux Publics, l'engagement des maîtres d'ouvrage est aussi important que celui de l'entreprise.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie : *« Nous signons ce mardi 8 mars avec la Fédération Régionale des Travaux Publics la charte 'Chantier franchement Sûr'. La prévention des risques et la santé au travail constituent une priorité de la Métropole Rouen Normandie, notamment en matière de travaux publics ! »*

La Charte « Chantier franchement sûr » s'inscrit dans les travaux de la Convention nationale de partenariat pour l'amélioration de la Santé au travail dans les Travaux Publics, conclue par la FNTF avec la DGT, la Cnam, l'INRS et l'OPPBT. Celle-ci veut promouvoir une culture encore plus forte de la prévention en matière de santé au travail. Un enjeu politique pour la FNTF et stratégique pour les entreprises des Travaux Publics.

Les résultats de cette démarche partenariale, portée par la FNTF depuis 2012, sont positifs :

- Des relations de travail de confiance entre tous les acteurs de la prévention en santé-sécurité ;
- La définition et la promotion d'actions et de bonnes pratiques adaptées aux différents risques professionnels.

La Charte « Chantier franchement sûr » met l'accent sur :

- Les travaux sous circulation et la protection des riverains ;
- Les travaux de fouilles en tranchée ;
- La mise à disposition d'équipements sanitaires.

La Charte « Chantier franchement sûr » sera conjointement signée, le 8 mars par Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie et Régis BINET, Président de la Fédération Régionale des Travaux Publics.

Plusieurs chantiers de différentes natures seront concernés par l'intégration des éléments prévus par la Charte sur les années 2022/2023.

Les travaux fléchés concernent principalement le renouvellement et le renforcement du réseau d'eau potable sur la commune d'Epainy-sur-Duclair ainsi que la requalification de voiries sur les communes de Rouen (rue Beauvoisine) et de Saint-Etienne-du-Rouvray (rue des Coqueliquots).

>> CONTACT PRESSE :

FRTP Normandie : Matthieu JACOTOT – 06.85.05.69.56 – mjacotot@fntp.fr

Métropole Rouen Normandie : Perrine Binet - perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr - 02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

>> À PROPOS DE LA FRTP :

La FRTP Normandie représente les 800 entreprises et établissements de Travaux Publics de Normandie qui emploient 20 000 salariés en Normandie. Composée d'un Président régional, elle fonctionne avec 5 salariés, ayant pour missions de servir les entreprises, représenter leurs intérêts dans les différentes instances, promouvoir les métiers des TP etc.